

Académie de LILLE PROJET DE RESEAU 2015-2019

Nom du Réseau : REP du collège Saint Exupéry

Ville : ONNAING

Circonscription : Valenciennes-Bruay

PRINCIPALE : Mme NORMAND

IEN : Mme SIMON

COORDONNATEUR : Mme BOUTELIER

Présentation du projet de réseau :

Le projet de réseau 2015-2019 a été présenté aux différents conseils pour avis :

- conseils d'école
- conseil d'administration

Le projet de réseau 2015-2019 a été transmis à Monsieur Le Recteur pour validation.

La Principale du Collège

L. NORMAND

L'Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional

D.PREUVOT

L'Inspectrice de
l'Education Nationale

C. SIMON

Références :

- *Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école*

- *Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 - Refondation de l'éducation prioritaire – BO n°23 du 05-06-2014*

Projet de Réseau (2015 – 2019)

REP : Saint Exupéry

Ville : Onnaing

Département : 59

1. Pilotes du réseau

	Noms
Principale	Mme NORMAND
IEN	Mme SIMON
IA-IPR	M. PREUVOT

2. Eléments de contexte et de diagnostic

Contexte		
L'autodiagnostic basé sur le référentiel de l'Education Prioritaire a été renseigné par l'ensemble des acteurs éducatifs du premier et du second degré. Les enseignants, les parents et les partenaires ont participé conjointement à sa rédaction lors de rencontres le 18 janvier 2016 et le 02 février 2016.		
I- STRUCTURE DU PROJET ET DIAGNOSTIC		
<u>I.1/ STRUCTURE DU RESEAU</u>		
Composition du REP		
Collège – Tête de réseau	Nom de la Principale	Effectifs élèves
Collège Antoine de Saint-Exupéry	Laurence NORMAND	439
Ecoles	Nom du directeur	Effectifs élèves
Maternelle CUVINOT	Sophie SOULIER	87
Maternelle PREVERT	Catherine DEBIEVE	105
Elémentaire MATISSE	Dominique DUMARTEAU	116
Primaire VICQ	Bernard JOSPIN	156
Elémentaire CUVINOT	Véronique POZZO	103
	TOTAL des effectifs	1006

Composition de l'équipe de pilotage

IA-IPR : M. PREUVOT Didier
Principale : Mme NORMAND Laurence représentée par M SPYCHALA Frédéric, Principal-adjoint.
IEN : Mme SIMON Christine
Coordonnatrice REP : Mme BOUTELIER Catherine.

Composition du comité de pilotage du réseau

L'équipe de pilotage.
Les directeurs d'écoles
La CPE : Mme DELSOL Marie-Lucie
Les enseignants du CEC.
Les partenaires : maire, parents d'élèves élus.

Composition du conseil école/collège

Principale du collège
Principal adjoint du collège
Inspectrice de l'Éducation Nationale
CPC circonscription Valenciennes/Bruay
Coordonnatrice du REP
5 professeurs des écoles REP et 3 hors REP
8 professeurs du collège

I.2/ RESSOURCES HUMAINES

Enseignants et personnels

	2015-2016 Nombre de postes
Enseignants du 1er degré	24+1 Ulis école
Enseignants du 2nd degré	34
Enseignants SEGPA	0
RASED : Maitre E, psychologue scolaire	2
Maitre G sur 4 secteurs	0.25
Maitre référent MDPH	0.25
COP	1
CPE	1
Médecin scolaire intervenant sur 3 secteurs de collège	0.33
Infirmier (avec quotité)	1
Assistant social (avec quotité)	0.5
Personnel administratif pour le collège	5
pour les écoles (EVS)	3
Assistants pédagogiques	0
Assistants d'éducation	9
Contrats aidés	2
ATOSS	4
ATSEM	9.5

Missions spécifiques

	2015-2016 Nombre de postes
Conseiller pédagogique de circonscription	0.5
Conseiller pédagogique de Bassin (Education musicale, arts visuels, langues) intervenant sur 8 circonscriptions soient 4 secteurs de collège pour la circonscription	3x1/32
Ctice Mi-temps sur 4 secteurs de collège	1/8
Coordonnateur de réseau 1er	0.5
Enseignants brigades rattachés aux écoles	3
Coordonnateur de niveau (collège)	0
Service civique universel	0
Médiatrice scolaire	0.5
Intervenant musical	0
Intervenant sportif	
Nombre d'heures effectuées par les enseignants maitres formateurs rattachés au bassin de Douai	34 h
DDEN	4

Structures spécifiques

	2015-2016 Nombre de postes
PDMQC	0
Scolarisation moins de 3 ans	0
ULIS école et collège	1
Classe relais et autre	1 (basée au collège de Condé sur Escaut)

I.3/ DIAGNOSTIC PARTAGE DU RESEAU

Situation actuelle – Eléments d'analyse :

Eléments quantitatifs :

- Statistique générale

Secteur de l'école d'origine PUBLIC			Elèves retrouvés en 6ème				
Année	UAI	Effectifs en CM2 au constat N-1	Nombre d'élèves retrouvés en 6ème	Age Normal	Avance	Retard d'un an	Retard de plus d'un an
2012		188	178	89,9%	2,8%	7,3%	0,0%
2012	059	26464	25048	82,1%	2,7%	15,0%	0,2%
2013		166	160	85,6%	3,1%	11,3%	0,0%
2013	059	26320	24946	82,9%	2,7%	14,2%	0,2%
2014		158	149	90,6%	2,0%	7,4%	0,0%
2014	059	26025	24846	83,5%	2,7%	13,7%	0,2%
2015		153	152	82,9%	5,9%	11,2%	0,0%
2015	059	25946	25205	84,2%	2,3%	13,3%	0,2%

Le taux d'évitement est faible. Le taux de retard est inférieur au taux départemental. Le taux d'avance est largement supérieur au taux départemental.

Public + privé				
Pourcentage d'élèves en avance / à l'heure / en retard à l'entrée en 6ème 2015-2016	Etablissement	Département	Académie	France
% d'élèves en avance	1.2	2.9	2.5	2.8
% d'élèves à l'heure	83.7	85.2	85.9	87.3
% d'élèves en retard 1 an	15.1	11.7	11.4	9.6
% d'élèves en retard 2 ans et +	0	0.2	0.2	0.2

Public + Prive					
Taux de passage de 3ème en 2nde GT	2011	2012	2013	2014	2015
pour l'établissement	41.7	40.3	43.7	38.0	45.6
pour le département	55.3	56.7	57.4	59.4	60.7
pour l'académie	55.1	56.3	57.4	59.0	60.2
pour la France	59.4	60.3	62.2	63.0	64.4

Structures et effectifs au constat

Rentrée Scolaire	2013		2014		2015	
	PU		PU		PU	
	UAI	059	UAI	059	UAI	059
Nombre Ecoles	11	1691	11	1683	11	1664
Effectif maternelle	595	95959	605	95336	589	94264
Nb CI maternelle	22	3665	24	3686	23	3675
E/C	27,05	26,18	25,21	25,86	25,61	25,65
Effectif élémentaire	803	1E+05	789	1E+05	792	1E+05
Nb CI élémentaire	37	6035	34	6028	35	6036
E/C	21,7	22,61	23,21	22,65	22,63	22,58
Effectif Ash	13	2377	10	2436	13	2438
Nb CI Ash	1	222	1	222	1	225
E/C	13	10,71	10	10,97	13	10,84
Effectif Total	1411	2E+05	1404	2E+05	1394	2E+05
Nb CI Total	60	9922	59	9936	59	9936
E/C	23,52	23,66	23,8	23,58	23,63	23,45

Résultats pédagogiques

Résultats et acquis des élèves Acquis : Paliers 1 et 2, langues

Rentrée Scolaire	2012				2013				2014			
	UAI		Dept		UAI		Dept		UAI		Dept	
		%	059	%		%	059	%		%	059	%
Effectif CE1 de l'enquête	143		19473		164		21540		103		22455	
Effectif CM2 de l'enquête	117		17946		93		19347		93		20510	
Nombre d'élèves maîtrisant les 3 compétences du palier 1	53	37,1%	10562	54,2%	30	18,3%	13488	62,6%	89	86,4%	14347	63,9%
Maîtrise Palier1 Compétence1	59	41,3%	10847	55,7%	37	22,6%	14151	65,7%	90	87,4%	15157	67,5%
Maîtrise Palier1 Compétence2	69	48,3%	11230	57,7%	32	19,5%	14232	66,1%	89	86,4%	15323	68,2%
Maîtrise Palier1 Compétence6	86	60,1%	12909	66,3%	47	28,7%	17039	79,1%	97	94,2%	18227	81,2%
Nombre d'élèves maîtrisant les compétences du socle en fin de palier 2	65	55,6%	8981	50,0%	25	26,9%	10863	56,1%	28	30,1%	12068	58,8%
Maîtrise Palier2 Compétence1	67	57,3%	10007	55,8%	26	28,0%	12894	66,6%	25	26,9%	14285	69,6%
Maîtrise Palier2 Compétence2	65	55,6%	9950	55,4%	28	30,1%	12377	64,0%	19	20,4%	13528	66,0%
Palier2 C2 Réagir et dialoguer	64	54,7%	11198	62,4%	28	30,1%	14065	72,7%	19	20,4%	15150	73,9%
Palier2 C2 Comprendre à l'oral	69	59,0%	11810	65,8%	29	31,2%	14781	76,4%	19	20,4%	15996	78,0%
Palier2 C2 Parler en continu	64	54,7%	10849	60,5%	28	30,1%	13577	70,2%	19	20,4%	14896	72,6%
Palier2 C2 Lire	66	56,4%	11542	64,3%	28	30,1%	14467	74,8%	25	26,9%	15729	76,7%
Palier2 C2 Ecrire	64	54,7%	11391	63,5%	26	28,0%	13855	71,6%	25	26,9%	15126	73,7%
Maîtrise Palier2 Compétence3	72	61,5%	10452	58,2%	30	32,3%	13098	67,7%	24	25,8%	14568	71,0%
Maîtrise Palier2 Compétence4	77	65,8%	11127	62,0%	30	32,3%	13314	68,8%	49	52,7%	15322	74,7%
Maîtrise Palier2 Compétence5	71	60,7%	10798	60,2%	28	30,1%	13399	69,3%	27	29,0%	15037	73,3%
Maîtrise Palier2 Compétence6	74	63,2%	11615	64,7%	28	30,1%	14952	77,3%	49	52,7%	16528	80,6%
Maîtrise Palier2 Compétence7	75	64,1%	11977	66,7%	30	32,3%	14808	76,5%	48	51,6%	16299	79,5%
Nombre d'élèves ayant atteint le niveau A1 en langues Etrangères	65	55,6%	10087	56,2%	25	26,9%	12027	62,2%	32	34,4%	13001	63,4%

Les indicateurs ne sont pas exploitables car peu renseignés par les écoles.

Taux de réussite DNB et valeurs ajoutées	2011	2012	2013	2014
Taux réussite brut	66	62	68	61
Valeur ajoutée/académie	-16	-20	-13	-23
Valeur ajoutée/France	-14	-19	-12	-21

Note moyenne à l'écrit du DNB et valeurs ajoutées	2013	2014
Note moyenne	7,2	7,4
Valeur ajoutée/académie	-1,5	-2,4
Valeur ajoutée/France	-1,8	-2,5

Indicateurs de fonctionnement Aides personnalisées

Rentrée Scolaire	2012				2013				2014			
	UAI		Dept		UAI		Dept		UAI		Dept	
		%	059	%		%	059	%		%	059	%
Effectif Cycle2	281		37937		332		42019		56		45007	
Effectif Cycle3	386		52127		327		57076		243		58924	
Effectif Maternelle	372		62045		406		66462		92		72983	
PPRE Cycle2	27	9,6%	4052	10,7%	27	8,1%	4540	10,8%	51	91,1%	5462	12,1%
PPRE Cycle3	33	8,5%	4073	7,8%	50	15,3%	4410	7,7%	36	14,8%	5237	8,9%
Aide personnalisée Cycle2	81	28,8%	11649	30,7%	121	36,4%	21429	51,0%	151	269,6%	22528	50,1%
Aide personnalisée Cycle3	102	26,4%	15144	29,1%	197	60,2%	28900	50,6%	69	28,4%	29196	49,5%
Aide personnalisée Maternelle	124	33,3%	11037	17,8%	111	27,3%	23740	35,7%	79	85,9%	25420	34,8%
Aide spécialisée Cycle2	9	3,2%	2926	7,7%	22	6,6%	4744	11,3%	33	58,9%	5039	11,2%
Aide spécialisée Cycle3	9	2,3%	1426	2,7%	24	7,3%	1960	3,4%	10	4,1%	2047	3,5%
Aide spécialisée Maternelle	7	2,3%	1911	3,1%	3	7,3%	2475	3,7%	1	4,1%	3230	4,4%
Aide spécialisée PPS	1	0,1%	2636	2,9%	6	0,9%	3278	3,3%	19	6,4%	3301	3,2%

Faible mise en place de l'aide spécialisée

Eléments qualitatifs

- Ecart par rapport aux résultats académiques en termes de validation des paliers 1 et 2, de résultats au DNB et d'acquisition des compétences du socle commun.
- Peu d'ambition scolaire. (Disparité en termes d'ambition entre garçons et filles au collège).
- Taux de passage en seconde générale et technologique inférieur à la moyenne académique.
- Taux d'orientation choisie insuffisant.
- Les projets pédagogiques issus du conseil école- collège sont à relancer.
- Absentéisme important, le nombre d'élèves décrocheurs au niveau 3ème est à diminuer.
- Beaucoup d'élèves avec des problématiques de santé et/ou de bien-être.
- Climat scolaire encore fragile plutôt au niveau du collège.
- Le lien avec les parents d'élèves est en construction.
- L'image du collège et de l'école élémentaire Cuvinot restent à redorer.
- L'ouverture culturelle reste problématique de par l'isolement des établissements du réseau et l'offre locale restreinte.
- Les équipes sont dynamiques et volontaires.
- L'implication dans les projets est totale et aboutie.
- Le climat scolaire est en voie d'amélioration (en terme de sécurisation, de baisse des incivilités et de baisse du nombre d'incidents) mais il convient de conforter des actions de citoyenneté à les formaliser dans le CESC.
- La prise en charge des élèves en grosse difficulté ou présentant des troubles des apprentissages est formalisée (PPS, PAP, PPRE).
- Baisse du nombre d'élèves en retard à l'entrée en 6ème et baisse drastique du nombre de redoublements permettant une meilleure fluidité des parcours

Les réussites du réseau

Au niveau des enseignants :

- Les PPRE sont mis en œuvre à l'échelle des écoles et du collège.
- Les écoles et le collège portent une attention particulière à la lutte contre l'absentéisme en lien avec l'intervention des médiatrices scolaires.
- Des commissions de suivi des élèves en grande difficulté sont organisées régulièrement (équipes éducatives, rencontres RASED, équipe de suivi de la scolarisation)
- Les enseignants prennent en compte l'erreur dans la démarche d'apprentissage
- Les décisions arrêtées dans les instances de pilotage sont prises en compte pour nourrir le travail en équipe

Au niveau des partenaires :

- Les parents ont la possibilité d'utiliser un espace dédié pour se réunir et être reçus.
- Des rencontres conviviales sont organisées.
- Un accueil personnalisé est formalisé à l'entrée en petite section, CP, 6ème.
- Les enseignants entretiennent des relations satisfaisantes avec les mairies et les partenaires
- La communication entre les partenaires, la municipalité et les établissements scolaires est aisée dans l'intérêt des élèves.
- Les municipalités sont attentives à répondre aux recommandations de l'Education Nationale notamment au niveau du numérique

Au niveau du pilotage :

- Les échanges sont réguliers entre la Principale, l'Inspectrice et la Coordinatrice.
- Les réunions conseil écoles-collège sont mises en place.
- Les commissions d'harmonisation sont formalisées.
- L'autodiagnostic « axe pilotage » a été réalisé en équipe.

Repérage des difficultés

Au niveau des enseignants :

- L'utilisation du numérique au service de la différenciation pédagogique mérite d'être renforcée.
- La prise en compte des prérequis des élèves notamment au travers de l'évaluation diagnostique est insuffisante.

Au niveau des partenaires :

- Les actions dans le cadre de la politique de la ville et notamment le dispositif de réussite éducative demandent à être réactivées
- Les parents méconnaissent le rôle précis des différents conseils et instances ainsi que les sigles et les terminologies spécifiques à l'Education Nationale
- Les parents n'ont pas suffisamment la possibilité de participer à des classes ouvertes en activités ou d'échanger sur les gestes professionnels des enseignants / Le dispositif « mallette des parents » est sous investi.

Au niveau du pilotage :

- Les tableaux de bord ne sont pas complétés par les directeurs, d'où des résultats non fiables.
- Il n'existe pas de tableau de bord au niveau du réseau.
- Il est actuellement difficile de faire le lien entre les différents indicateurs de la circonscription et du collège.
- Les formations ne sont pas organisées à l'échelle du réseau.

3. Axes, objectifs et indicateurs du Projet de Réseau

Axe1. Améliorer les résultats de tous les élèves et assurer la maîtrise du socle commun

OBJECTIF 1 : réduire les écarts entre les taux de validation des paliers 1,2 et 3 dans le réseau par rapport à l'académie.

OBJECTIF 2 : réduire les écarts entre les taux de réussite aux épreuves ponctuelles du brevet national du brevet par rapport à l'académie.

OBJECTIF 3 : améliorer les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap, avec troubles des apprentissages et allophones : améliorer les résultats et le bien-être de ces élèves

Dans le cadre de/du	Actions pédagogiques	Indicateurs d'évaluation
<p>Travail d'équipe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'intégration des élèves en situation de handicap et des élèves à besoins particuliers par l'utilisation et la formalisation de tous les dispositifs d'aide existants (PPS, PAP, CASNAV...). Utiliser les PPRE passerelles pour la différenciation à l'entrée en 6eme. • Réfléchir en conseils de cycles à l'exploitation des dispositifs : PDMQC, échanges de services, décloisonnement, APC, RASED, tutorat, réunions d'équipes éducatives... et à l'amélioration des liaisons interclasses et inter cycles. • Avoir la connaissance des démarches pédagogiques utilisées dans les autres niveaux (Exemple : Utilisation des cartes heuristiques, tâches complexes réalisées individuellement ou en groupe) au service de la continuité des apprentissages, et pour une meilleure harmonisation. Poursuivre les échanges de pratiques et notamment les regards croisés CM2/6ème et les étendre à tous les niveaux. Etendre les temps d'analyse des pratiques inter-degrés. • Utiliser le numérique au service de la différenciation, notamment dans le cadre de l'AP (3h en 6eme à partir de 2016). • Utiliser les EPI pour organiser des activités interdisciplinaires et en tenir compte dans l'évaluation (par compétences) 	<ul style="list-style-type: none"> • Progrès des élèves à besoins éducatifs particuliers • Acquisition du palier 2 du socle en fin de cycle 3 pour les élèves bénéficiant d'un PPRE à l'issue de la deuxième année du cycle. • Développement de projets en continuité école/collège. • Emergence des premiers éléments d'une culture commune entre le premier et second degré. • Augmentation du nombre et de la qualité des regards croisés (temps de concertation entre les enseignants pour analyser les séances). • Diversification des modalités de différenciation en classe.

Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Former les équipes à l'utilisation du numérique au service des apprentissages et de la différenciation. • Former les équipes aux nouvelles stratégies d'apprentissage (cartes mentales, etc...) en continuité avec la formation sur les intelligences multiples. • Former les nouveaux arrivants aux spécificités de l'éducation prioritaire (directeurs, jeunes collègues, néo arrivants). 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des acquis de formation au sein des classes.
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les parents dans les enjeux de l'école (ouvrir l'école aux familles, partager les principes éducatifs) • Familiariser les familles avec les codes de l'école → mallette des parents • Favoriser le partenariat avec le DRE : COM'ENS au niveau des compétences langagières • Proposer une remise des bulletins aux parents de façon individuelle avec explicitation des compétences acquises par les élèves • Mettre en place des actions passerelles petite enfance / maternelle avec sectorisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de parents présents aux réunions. • Nombre de parents impliqués dans les instances. • Augmentation du taux de scolarisation des moins de trois ans.
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir régulièrement le comité de pilotage composé de l'IEN, de l'IAIPR, du chef d'Etablissement et du coordonnateur de réseau. • Accompagner le développement de l'équipement dans les écoles et favoriser la maintenance et le renouvellement des équipements au collège. • Impulser des moments de valorisation des progrès des élèves en y associant les parents. • Valoriser les projets sur les sites de la circonscription, du collège et de l'académie (solliciter la presse). • Proposer des formations communes inter degrés (autour des gestes professionnels) • Elaborer un tableau de bord pour suivre les résultats des élèves au niveau du réseau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'utilisation des groupes de travail en ligne (Eduline ou Pronote) pour les échanges entre enseignants, notamment sur les liaisons inter-cycles et inter-degrés. • Etre en capacité de présenter un bilan annuel en conseil d'école ou CA. • Nombre de projets valorisés. • Nombre de formations mises en place. • Mise en place du tableau de bord.

Axe2. Développer un climat scolaire bienveillant et exigeant

OBJECTIF 1 : réduire le nombre d'incidents et incivilités

OBJECTIF 2 : réduire le nombre d'équipes éducatives et de conseils de discipline

OBJECTIF 3 : instaurer une véritable politique d'éducation à la santé

Dans le cadre de/du	Actions pédagogiques	Indicateurs d'évaluation
Travail d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les actions de réparation par rapport aux sanctions en cas de manquement au règlement. • Mobiliser l'ensemble des acteurs (internes et externes) pour lutter contre la violence et le harcèlement. • Mettre en place (dans le premier degré) et intensifier (dans le second degré) la formation des délégués de classe sur des thématiques fortes telles que la prévention de la violence, le harcèlement, les discriminations. • Faire vivre les compétences sociales et morales des élèves par des projets mettant en œuvre des logiques coopératives (école et collège). • Mettre en place des cahiers de progrès / réussites en maternelle. • Travailler sur l'égalité filles-garçons à l'échelle du réseau. • Développer l'évaluation positive, réfléchir aux modalités existantes en termes de pratiques d'évaluation. • Valoriser les réussites des élèves lors de la remise des bulletins et lors des échanges avec les parents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du nombre de manquements au règlement • Nombre et qualité des projets. • Augmentation de la capacité des élèves à expliciter leurs résultats et leurs démarches. • Diminution du nombre d'évaluations sommatives au profit des évaluations formatives. • Nombre d'actions valorisées dans le cadre du parcours avenir.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Former des équipes (enseignants et autres personnels) à la communication avec les parents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnels formés. • Diminution du nombre de courriers de parents au directeur, à l'IEN, à la DSDEN.

<p>Partenariat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les parents dans les temps forts de l'école. • Ouvrir les portes du collège et des écoles, lors d'actions particulières (semaine des maths, mallette des parents, expositions, chorale ...). • Poursuivre des actions dans le cadre du DRE (exemple : atelier estime de soi, sophrologie au collège pour les adolescents en mal-être) et en partenariat avec les collectivités (collaboration, élaboration ou participation à des projets communs). 	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution de l'implication des parents dans les actions de l'école. • Augmentation du taux de participation aux actions menées.
<p>Pilotage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir régulièrement le comité de pilotage composé de l'IEN, de l'IAIPR, des chefs d'Etablissement et du coordonnateur de réseau. • Activer la cellule de veille en équipe élargie et proposer des actions en direction des absentéistes et décrocheurs (au collège). • Faire mieux connaître le guide « Agir sur le climat scolaire à l'école primaire » pour une meilleure appropriation par les équipes et pour un choix d'indicateurs pertinents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Etre en capacité de présenter un bilan annuel en conseil d'école ou CA. • Nombre d'interventions de la médiatrice scolaire et nombre de cas résolus. • Nombre de reprises d'une scolarisation normale. • Baisse du nombre de décrocheurs au collège. • Nombre de contacts avec l'équipe mobile de sécurité.

Axe3. Agir sur les parcours des élèves

OBJECTIF 1 : assurer une continuité école-collège-lycée : conseils de cycle et conseil école-collège, facteurs d'harmonisation pédagogique

OBJECTIF 2 : mettre en œuvre un parcours de réussite pour tous les élèves : adaptation, diversité et individualisation de la prise en charge

OBJECTIF 3 : mettre en œuvre un parcours santé sur les trois cycles : pertinence des actions du CESC

Dans le cadre de/du	Actions pédagogiques	Indicateurs d'évaluation
Travail d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des sorties à l'échelon local et diversifier les pratiques culturelles en lien avec les projets d'école et le projet d'établissement et dans le cadre du PEAC. • Consigner les parcours dans un recueil ou un support numérique qui pourra être enrichi au collège. • Mettre en œuvre un parcours de santé qui s'articule autour de trois axes : éducation à la santé, prévention, protection de la santé, formalisé par le CESC. • Mettre en œuvre un parcours avenir au collège qui s'inscrit dans une progression disciplinaire voire interdisciplinaire et qui permet de développer des projets avec des partenaires des filières de formation et des métiers. • Mettre en place un parcours citoyen pour construire des règles de vie. • Individualiser les parcours scolaires (PPRE, APC, PAP, PI, PPS, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nature, qualité des parcours • Diversité des champs culturels abordés (arts du chant, du vivant, du spectacle...). • Impact sur le comportement citoyen des élèves. • Diminution du nombre d'incidents. • Nombre d'actions de sensibilisation santé et impact sur les comportements. • Diminution du nombre d'orientations subies. • Nombre de maintiens proche de 0 mais avec prise en charge spécifique des élèves en situation de fragilité
Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Former les équipes à la mise en place des différents parcours. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnels formés.
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les ressources artistiques locales (ex : CAVM) • Utiliser les ressources santé locales (ex : CHAAFIP). • Utiliser les ressources locales : entreprises et commerces, collectivités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'écoles participant au CLEA, aux MUSICOLES et autres actions culturelles. • Nombre de participations à des actions ou concours proposés par les partenaires. (Implication dans le paysage partenarial)